Le conseil supérieur des habitations à bon marché

Paris, 18 juin. — Le conseil supérieur des habitations à bon marché s'est réuni ce matin, au ministère du commerce, sous la présidence de M.Jules Siegfried, député du Havre.

Il a terminé l'examen du projet de règlement d'administration publique qui doit amener l'application de la loi sur les habitations à bon marché, ce projet va être soumis au conseil d'Etat.

Le conseil a émis le vœu qu'il soit procédé à une enquête générale sur l'état des habitations ouvrières en France et a adopté le projet d'une circulaire aux préfets les invitant dès à présent à faire appel aux bonnes volontés pour former des commissions libres qui pourraient préparer dans les centres ouvriers l'application aussitôt qu'elle sera devenue définitive.

Enfin, le conseil a décidé que son comité permanent pourra, par délégation, être saisi directement par le ministre des questions urgentes d'ordre secondaire, qu'il jugera à propos de lui soumettre.

Encore un nouveau groupe parlementaire

Paris, 18 juin. — Quelques députés ont décidé, en raison des derniers incidents de notre politique extérieure, de constituer un groupe dit « nationaliste ». Ils gardent le plus profond secret sur ce qu'ils entendent faire.

Bornons-nous à dire que M. Marcel Habert déclarait tout à l'heure qu'on *ne ferait surtout pas de la politique* « d'agités. »

On cite, comme devant faire partie du nouveau groupe : MM. Marcel Habert, Gauthier de Clagny, Le Hérissé, Michelin, *Castelin, Ernest Roche, Le Senne, Pierre* Richard, etc.

Le ministre des colonies au sein de la commission du budget

Paris, 18 juin. —M. Chautemps, ministre des colonies, a été entendu cet après-midi par la commission du budget sur la liquidation des dépenses de la colonne Monteil.

Le ministre explique que 1,400,000 fr. avaient été votés en 1894 pour l'expédition du Haut-Oubanghi: 250,000 fr. seulement ont été affectés à ces dépenses, le reste a été attribué à la colonne Monteil.

Il faudra donc un crédit supplémentaire pour le Haut-Oubanghi. De plus les dépenses de la colonne Monteil ont dépassé les crédits qui lui avaient été irrégulièrement alloués. Il faudra donc de nouveaux crédits supplémentaires pour cette colonne.

Le ministre termine en indiquant que la colonne Monteil n'était pas organisée, qu'elle manquait de moyens d'action et qu'elle était en pleine retraite lorsque l'ordre de rappel est arrivé au colonel.

Une crise ministérielle en Autriche-Hongrie

Vienne, 18 juin. — D'après les journaux du soir, le prince de Windish-Graëtz, aurait formellement remis la démission de tout le cabinet à l'Empereur, au cours de l'audience que le souverain lui a accordée aujourd'hui dans la matinée.

La journée de huit heures

Le conseil communal de Manchester, suivant l'exemple du conseil du comté de Londres, a décidé que les ouvriers au service de la ville, pour autant que ce soit possible, ne feront que des journées de 8 heures. Un adversaire de la réforme a fait remarquer que cela coûterait 30.000 livres sterling aux bourgeois de Manchester.

Réunion du Conseil des ministres

Paris, 18 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure. La séance, qui a été très courte, a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

IMPRIMERIE NATIONALE

Le ministre de la justice a fait signer un décret modifiant le taux des pensions et secours à accorder aux fonctionnaires, chefs, employés et ouvriers de l'Imprimerie nationale.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

Le ministre des travaux publics a été désigné pour représenter le 22 juin le gouvernement à l'inauguration du chemin de fer des Ifs à Etretat. De son côté, le ministre des colonies présidera le 29 juin à Versailles le banquet anniversaire de Hoche.

Télégramme du Président de la République à Nicolas II

Paris, 18 juin. — Voici le texte du télégramme de remerciements adressé par le président de la République au tsar :

« Félix Faure, président de la République française.

» *A S. M. Nicolas II, empereur de toutes les Russies.*

» Le baron de Mohrenheim vient de me remettre les insignes de l'ordre de Saint-André, que Votre Majesté a bien voulu me conférer.

» Profondément touché du nouveau gage d'amitié que Votre Majesté vient de donner aujourd'hui à la France dans ma personne, je tiens à lui en exprimer sans retard la sincère gratitude. »

On sait que ce télégramme est sans préjudice d'une lettre autographe que le président de la République doit adresser au tsar en réponse à celle qu'il en a reçue.

Le grand prix de Paris pour la vélocipédie

Le conseil municipal de Paris a voté pour 1895 une allocation de 10.000 francs pour un grand prix international de vélocipédie qui sera couru au bois de Vincennes.

Le centenaire de saint Antoine de Padoue

Paris, 18 juin.— On célèbre,cette année,dans beaucoup de ville, le centenaire de saint Antoine de Padoue. A Lisbonne, les fêtes, *qui ont commencé le 13 juin et* se prolongeront jusqu'au 30, se célèbrent sous la présidence d'honneur de la reine Amélie. Un vote des Chambres les a transformées en fêtes nationales. Le programme comporte de brillantes fêtes dont un grand cortège allégorique.

A Paris, le centenaire sera célébré le 1er août, où sera inaugurée la basilique construite par les Récollets de la rue de Puteaux.

A Limoges et à Brives, de grandes solennités auront également lieu. Le Père Léonard, gardien des Récollets de Paris, prononcera le panégyrique du saint.

La peste à Hong-Kong

Hong-Kong, 18 juin. On a constaté quatre cas de peste à Hong-Kong.

On prend les plus grandes précautions sanitaires.

LA CULTURE DE LA RAMIE

EN EGYPTE

Le dernier bulletin de la Chambre de commerce française d'Alexandrie (Egypte), contient à ce sujet des renseignements qu'on ne lira pas sans intérêt.

Depuis quelques années, y est-il dit, on agite ici la question de trouver une nouvelle clôture qui viendrait s'ajouter à celles qui ont fait, jusqu'à ce jour, la fortune du pays.

Il semblerait que les cotons et céréales qui prospèrent si bien ici devraient suffire aux plus exigeants et qu'il est superflu de perdre son temps et sa peine à des essais, souvent bien longs, tels qu'en comporte la rénovation d'une culture dans une contrée aussi étendue que celle-ci, sans compter les difficultés qu'il faudra vaincre pour rompre les habitudes routinières des cultivateurs.

Cette préoccupation est cependant bien légitime : pour l'expliquer, il suffit de jeter un coup d'œil sur le passé.

Autrefois les céréales, le blé principalement, constituaient toute la production égyptienne ; pendant des siècles, ce pays n'eut pas d'autres richesses; non seulement cette culture nourrissait l'habitant, mais encore elle offrait des réserves inépuisables aux contrées d'Europe affligées par la disette.

Cet état de choses aurait pu durer longtemps si les Américains ne s'étaient abonnés à la culture intensive. Leurs plaines immenses encore vierges, le labourage à la vapeur qu'ils substituèrent au travail des bras, leur permirent de produire le blé dans des conditions de bon marché telles que les Egyptiens durent renoncer à la lutte.

D'autre part, on créait en Europe, un peu partout, des écoles d'agriculture qui firent une guerre acharnée à l'ancienne routine et enseignèrent aux cultivateurs la culture méthotique et rationnelle. Grâce à des fumières appropriées et à un labourage intelligent, les terres qui ne reproduisaient que 12 à 16 hectolitres à l'hectare, eurent un rendement de 25 à 30 hectolitres. Les contrées autrefois tributaires de l'Egypte purent presque se suffire et les quelques appoints nécessaires à leur consommation furent demandés à l'Amérique dont les conditions extraordinaires de bon marché ne pouvaient être égalées.

L'Egypte allait donc être ruinée, quand un Français, M. Jumel, vint la retirer de cette passe critique en lui apportant le coton. C'était le Pactole, c'était la prospérité revenue.

Nous n'avons pas à faire ici l'historique de ce textile à qui l'Egypte doit sa richesse actuelle; mais nous devons constater que cette prospérité a tenté une foule d'autres pays, de sorte que, dans toutes les régions intertropicales, on récolte aujourd'hui du coton au point que l'on prévoit le moment prochain où il en sera de ce textile comme du blé. La surabondance fera que les prix seront avilis et que les cultivateurs devront rechercher une culture plus rémunératrice.

On a pensé à la ramie, originaire de l'Inde ou de la Chine, et qui est désignée en France sous le nom d'ortie de Chine.

La fibre de ce textile qui est très belle et très résistante se rapproche un peu de la soie comme finesse et comme éclat. Elle offre sur le lin et le chanvre une supériorité de finesse et de résistance et de moindre densité.

Ces avantages devraient attirer l'attention de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de ce pays.

Ayant appris qu'un de nos amis et compatriote avait tenté des essais sur la ramie, nous lui avons demandé une entrevue qu'il a bien voulu nous accorder.

Nous reproduisons nos questions ainsi que ses réponses, espérant qu'elles offriront quelque intérêt à nos cultivateurs de la Provence qui, paraît-il, essayent d'introduire la culture de ce textile chez eux.

Quels sont les terrains les plus favorables à cette plante ?

Les terrains qui conviennent le mieux à cette plante sont les terrains légers, les seuls dans lesquels ses racines puissent acquérir leur développement normal. Il faut donc, en Egypte, choisir les terres sablo-argileuses et en général celles que l'on désigne couramment sous le nom de terres jaunes (ard safra). Il faut éviter les terres argileuses fortes, type de la terre à coton.

Comment se fait l'ensemencement de la ramie. La ramie se propage, dans la pratique, non pas par graines mais par boutures ou marcottes comme les roseaux. La plantation de ces boutures peut se faire soit à la crue du Nil, en octobre, soit en février, mars.

Quelle est la durée de l'évolution de la plante ?

La ramie plantée en février développera sur chaque plant quelques tiges qu'il est bon de laisser pousser librement jusqu'en juillet-août, époque à laquelle elles atteindront une hauteur de 0m80 à 1 mètre. A ce moment, il faut les couper au ras du sol, de manière à provoquer la sortie de nouvelles pousses qui s'élèveront à 1 mètre et 1m20 vers novembre, et pourront être utilisées. Cette première récolte est, du reste, de peu d'importance, et il est plus sage de considérer la première année comme non productive. A partir de la deuxième année, la plante ayant acquis son développement normal, on peut procéder à des récoltes régulières.

Quels soins faut-il lui donner ?

Il faut, au début, de forts labours, répétés à des intervalles de 15 à 30 jours, de manière à avoir une buche profonde de terrain bien ameubli et bien aéré; c'est une condition essentielle de la réussite; et c'est pour ne l'avoir pas strictement observée que plusieurs plantations de ramie faites en Egypte ont échoué.

Il faut aussi beaucoup d'engrais mis au moment des labours et bien enfouis par eux. Le fumier d'écurie est le meilleur. A son défaut employer des engrais azotés de préférence.

Au cours de la végétation il faut procéder à plusieurs binages et sarclages pour nettoyer et ameublir la surface du terrain. L'irrigation doit être faite avec modération, mais souvent. Un léger arrosage chaque semaine vaudra beaucoup mieux qu'un fort arrosage tous les 15 jours.

Comment procède-t-on à la récolte ?

Dans un terrain convenable et ayant reçu les soins ci-dessus, on est certain de faire au moins deux coupes par an, et pour peu que l'arrière-saison soit favorable, une troisième coupe est possible.

Quel est le rendement net par hectare ?

La culture de la ramie n'a pas été faite en Egypte assez en grand et pendant assez de temps pour qu'on puisse énoncer avec certitude un chiffre de récolte moyen. Il résulte cependant, de diverses expériences que l'on peut compter, à partir de la 3e année, sur un rendement de 6 à 7 tonnes par hectare, de racines sèches donnant environ de 12 à 15,000 kil. de filasse brute.

Quelles sont les meilleures machines à décortiquer ?

Je ne connais aucune machine décortiquant la ramie d'une façon absolument satisfaisante, et je suis tenté de croire qu'il n'en existe pas.

Presque chaque année je reçois avis d'une nouvelle décortiqueuse qui doit faire merveille, et cependant je vois que, soit en France, soit en Algérie, soit aux Indes, on cherche toujours une bonne machine ; et il y a un prix de 125.000 fr. pour celui qui la trouvera.

Combien 100 kilos de plantes brutes donnent de cantars de textile prêt à être mis en œuvre ?

Les tiges vertes débarrassées de leurs feuilles perdent environ 4/5me de leur poids par la dessication complète au soleil. Les tiges ainsi séchées donnent environ 20 à 25 0/0 de filasse brute.

Quels débouchés peut-on espérer ? Je ne sais pas exactement où l'on en est à ce sujet. Il y a dix ans,je me souviens d'avoir vu, dans les docks de Londres, des quantités assez importantes de fibres provenant de Suisse. Elles consistaient *en écorces de ramie*, sous forme de lanières séchées après avoir été enlevées de la plante encore verte. Cet article était connu à Londres sous le nom de Chinagrass. Il y avait alors à Bradford et à Leeds des filatures de ce textile.

Quel est le prix approximatif de ce textile ?

Le produit ci-dessus valait alors liv. st. 16 à liv. st. 18 la tonne. J'ignore ce qu'il vaut maintenant.

Quel est l'emploi de la ramie ?

La fibre de la ramie est employée principalement pour les étoffes imitant la soie dont elle a le brillant et la solidité. On en fait aussi des tissus simili laine.

Je ne crois pas qu'elle ait à faire concurrence au chanvre qui est un textile plus grossier et meilleur marché. Quant au coton, c'est une question de prix ; il serait difficile de lutter contre lui aux prix de *l'année dernière; et sait-on si les prix actuels se* maintiendront ?

A-t-on fait des essais comparatifs ?

Je ne puis vous donner les résultats précis des essais qui ont été faits dans les divers laboratoires de France. Je me rappelle cependant que la ramie avait été trouvée supérieure à tous les autres textiles *sous tous les points de vue, à l'exception de la* torsion pour laquelle elle s'était montrée inférieure du coton.

En somme, c'est un textile de premier ordre qui n'a contre lui que la difficulté de la décortication de la plante.

Quel est l'avenir probable de ce textile ?

Je ne suis plus tout à fait aussi affirmatif à cet égard que je l'étais autrefois; d'abord, la valeur des textiles, en général, a beaucoup baissé, et je doute que la ramie ait maintenu ou puisse maintenir ses anciens prix.

D'autre part, si les cultivateurs de coton donnaient à cette plante les mêmes soins que ceux que j'indique comme nécessaires à la ramie, ils auraient des rendements bien supérieurs qu'ils obtiennent. Il est donc difficile de se prononcer sur cette question. Mais l'introduction de la culture de la ramie n'en est pas moins à recommander en vertu de la sagesse des nations qui conseille de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, surtout quand ce panier contient un commensal comme la chenille du coton !

A notre avis, il résulte de ces renseignements que la ramie pourra bien constituer un appoint, un accessoire dans les cultures d'Egypte, mais qu'elle ne saurait en être l'élément principal comme le blé autrefois et le coton aujourd'hui. Il faut donc les continuer, les rechercher, former dans ce but des comités d'agriculteurs, créer des champs d'expériences. C'est l'initiative privée qui doit résoudre le problème difficile qui consiste à doter ce pays d'une nouvelle richesse agricole, car l'Egypte, qui ne vit et prospère que par son sol, a des ministères pour toutes les branches de son administration, excepté pour l'agriculture ! Est-ce oubli, est-ce indifférence ? Nous laissons à d'autres le soin de répondre.

LES SYNDICATS

Nous lisons dans le dernier numéro du *Peuple* :

« A M. E. PASCAL DU *Journal de Roubaix*

« Pourquoi revenir aujourd'hui, au lendemain de notre Congrès qui a si bien réussi, raviver cette question si irritante des syndicats mixtes ou autres ?

» Pourquoi le *Journal de Roubaix*, généralement mieux inspiré, vient-il dire, dans son numéro du 10 juin, qu'il n'y a entre ces différentes formes syndicales *qu'une divergence apparente*.

» Si le *Journal de Roubaix* n'était pas aussi répandu, nous nous serions bien gardé de relever son article, mais nous ne pouvons laisser croire à ceux qui le lisent que le désir d'innover quelque chose nous a fait préférer la forme des syndicats parallèles.

» Ce que nous avons toujours dit et ce que nous ne cesserons de répéter, c'est que les syndicats qu'on appelle mixtes dans notre région sont des syndicats entre les mains des patrons, et qu'eux seuls en ont la direction! que les ouvriers n'y ont point la liberté nécessaire pour défendre leurs droits.

» Ces syndicats ne sont donc mixtes que de nom. De plus, nous prétendons qu'ils ne sont pas professionnels.

» *Ce sont des associations plus ou moins religieuses* dans lesquelles les ouvriers trouvent certains avantages pécuniaires ; des sortes de confréries qui peuvent rendre certains services. Mais au point de vue professionnel, au point de vue des revendications et des modifications sérieuses à introduire dans l'industrie, ils ont toujours été et resteront toujours sans effet, si l'on n'en transforme de fond en comble les statuts.

» Nous ne voulons pas prolonger cette discussion. Que ceux qui sont partisans des syndicats mixtes tels qu'ils existent à Lille, Roubaix et Tourcoing, continuent leur œuvre ; on verra dans la suite ce qu'ils auront produit.

» Pour nous, nous préférons les syndicats parallèles et nous avons la prétention de croire que cette forme que *nous préconisons est la plus rationnelle parce qu'elle* donne à chacun une liberté complète tout en défendant des intérêts communs.

» Nous voulons croire que l'article du *Journal de Roubaix* n'est nullement inspiré par quelque adversaire de notre système et que nous n'allons pas de nouveau nous mettre à guerroyer: s'il en était autrement, nous nous verrions contraint bien à regret d'apporter des preuves à nos affirmations. » F. L. »

En écrivant la « chronique indépendante » qui motive cette note du *Peuple*, notre but n'a pas été de « raviver la question irritante des syndicats mixtes ou autres. »

L'article n'était qu'un exposé impartial de leur situation respective et réciproque, jugée par deux réunions récentes auxquelles nous avons assisté.

Nous montrions le bien que chacun s'efforçait d'atteindre, en poursuivant une œuvre commune : l'amélioration de la condition des ouvriers.

Le *Peuple*, plus exclusif, préfère les syndicats parallèles et affirme que cette forme est la plus rationnelle. Le *Journal de Roubaix* s'est plus d'une fois prononcé dans le même sens et il est sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, d'accord avec les démocrates chrétiens ; mais il nous est bien permis de rendre justice aux efforts tentés d'un autre côté.

L'article du *Journal de Roubaix* n'était pas inspiré par un adversaire des syndicats parallèles; il était d'un indépendant qui proclame le bien où il le trouve, et qui laisse à de plus compétents le soin d'affirmer catégoriquement où est la vérité.

ED. P.

Situation météorologique. — Roubaix 19 juin.— Hauteur barométrique : 755 Température
A 7 heures du matin 17 degrés au-dessus de zéro.
A 1 — du soir 23 — au-dessus de zéro.
A 4 — — 25 — au-dessus de zéro.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Chambre de Commerce de Roubaix. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix a l'honneur d'appeler l'attention particulière des industriels et commerçants de la circonscription sur le rapport de M. le consul général de France à Smyrne relatif au commerce de cette ville en 1893.

» Notre consul fait connaître que l'importation des articles de Roubaix a augmenté en 1893 sur le marché *de sa résidence. Ce résultat encourageant* ne peut qu'engager nos industriels à persévérer dans les efforts qu'ils ont faits en ces derniers temps pour fabriquer des draps de bonne qualité à des prix permettant de lutter avantageusement avec leurs concurrents étrangers.

»Ce rapport est mis à la disposition des intéressés au secrétariat de la Chambre de Commerce (à la Bourse) tous les jours non fériés de 10 heures à midi.

» Pour le président et le vice-président absents,
» Le secrétaire élu, GEORGES MOTTE. »

Le rétablissement des processions à Roubaix. — *Une délégation à la Mairie. — La réponse de M. Henri Carrette, maire de Roubaix.* — Nous avons publié le texte de la pétition qui a été remise hier à M. Henri Carrette, maire de Roubaix, par une *délégation composée de membres du comité organisateur* de la manifestation de dimanche, et réclamant le rétablissement des processions de la Fête-Dieu. Parmi les délégués, presque tous ouvriers, se trouvaient MM. Carlos Cordonnier, Vernier, Beuscart, Horent-Grimonprez, Paul Delmasure, etc.

Après avoir entendu la lecture de la pétition, M. Henri Carrette a déclaré qu'il trouvait étrange une semblable démarche auprès de lui, alors que, sous les deux administrations précédentes, on n'avait pas songé à protester.

M. Carlos Cordonnier a répondu qu'au contraire, sous l'administration de M. Allart, comme sous celle de M. Julien Lagache, les catholiques ont énergiquement protesté par des pétitions et des réclamations multiples. Sous l'administration de M. Lagache, le Conseil municipal avait même décidé de rapporter l'arrêté, mais, a ajouté M. Cordonnier, M. le Préfet d'alors, esclave de la Franc-Maçonnerie, a annulé la décision du Conseil.

M. Paul Delmasure a fait à son tour observer à M. le Maire que, dimanche, alors que les manifestants étaient très calmes, les socialistes ont, par tous les moyens possibles, voulu entraver la manifestation.

M. le Maire répond que les catholiques s'arrangent à leur manière, et les socialistes à la leur. Il ajoute que les ouvriers ont été forcés, par leurs patrons, d'assister à la manifestation.

M. Cordonnier proteste : — C'est librement et volontairement, dit-il, que les ouvriers y ont pris part, et je vous défie, Monsieur le Maire, de citer un seul d'entre eux qui y ait été contraint !

Après quelques observations échangées de part et d'autre, M. le Maire a promis aux délégués de soumettre la question au Conseil municipal.

— *Félicitations.*— Un télégramme de félicitations a été envoyé aux catholiques de Roubaix par la *Jeunesse catholique d'Avignon.*

La manifestation de dimanche et les journaux parisiens. — Quelques journaux parisiens de gauche commentent aujourd'hui la manifestation de la Fête-Dieu à Roubaix.

La *Lanterne* se donne la peine d'élaborer un gros article pour démontrer que cette manifestation « a piteusement raté ».

Le *Temps* publie un entrefilet dont voici l'extrait principal ;

« Les catholiques ont tenu à prouver qu'ils étaient nombreux, disciplinés et comptaient dans leurs rangs toutes les classes de la société.

» Quant aux collectivistes, ils n'ont pas assisté sans une certaine inquiétude à cette mobilisation générale des forces adverses.

» En tout cas, il faut se féliciter que cette promenade n'ait donné lieu à aucun incident grave et que tout se soit borné à quelques poussées, quelques sifflets mêlés d'applaudissements et quelques chansons.

» Nous doutons toutefois que les amis éclairés de la religion aient donné leur approbation à ce mouvement et *qu'ils soient fort désireux de voir se produire sur d'autres* points des tentatives analogues.

» Ce n'est pas en empruntant aux révolutionnaires leurs procédés habituels, en provoquant dans la rue des *démonstrations présentées comme pacifiques, mais dont* l'issue finale reste toujours douteuse, que l'on contribue au progrès des idées de tolérance et de liberté.

» Qui contestera que l'on se trouve enfermé dans un véritable dilemme :

» Ou bien les manifestants sont prêts à tout, même à la bataille, et alors leur attitude apparaît comme une sorte d'incitation à l'émeute ;

» Ou bien ils n'ont d'autre but que de se compter publiquement, et alors ils ont un moyen beaucoup plus pratique, beaucoup plus probant, le seul rationnel et *légal de faire le dénombrement de leurs troupes, c'est de* susciter, aux diverses élections, des candidatures nettement caractérisées et de faire en leur faveur une active propagande, afin d'obtenir, le jour du scrutin, la majorité. »

Roubaix aux Etats-Unis. — Nos concitoyens apprendront avec plaisir que le nom de Roubaix vient d'être inscrit sur la carte des Etats-Unis.

La station qui porte le nom de notre cité est située sur le Pacifique-Nord dans l'Etat du Montana.

A la suite d'une pétition des habitants du district demandant au gouvernement des Etats-Unis que la ville, fondée, il y a douze ans, par M. Pierre Wibaux, portât son nom, celui-ci a obtenu également que le nom de Roubaix fût donné à une station voisine.

Les nombreux amis que M.Pierre Wibaux compte dans notre ville se joindront à nous pour le féliciter de la situation prépondérante qu'il a su se créer par son énergie dans un pays dont il a été le premier pionnier, et lui sauront gré du souvenir qu'il a donné à sa ville natale en faisant inscrire son nom à côté du sien sur la carte des Etats-Unis.

La fête de Saint Antoine de Padoue à Notre-Dame. — La paroisse Notre-Dame fêtera la solennité de St Antoine de Padoue, *le glorieux thaumaturge* de l'ordre des Frères mineurs, aujourd'hui mercredi.

Des messes basses seront dites à cinq heures et à sept heures; le soir, à sept heures et demie, salut solennel et sermon par le R. P. Mathias, franciscain.

La relique du saint sera offerte à la vénération des fidèles après les messes et le salut et elle restera exposée toute la journée.

Résultats de trois adjudications. — Il a été procédé, mardi matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Trannoy, adjoint au Maire de Roubaix, assisté de MM. Wichart et Carpentier, conseillers municipaux, aux trois adjudications suivantes :

1° *Fournitures des livres de prix pendant les années 1895, 1896 et 1897.* — La livraison annuelle est évaluée à 9,000 fr.; cautionnement à verser 300 francs. *Soumissionnaires : MM. Louis Carré, de Lille.* avec 37,10 0/0 de rabais; C. Lenoir, de Lille, avec 35,40 0/0 et P. Lesieur, de Valenciennes, adjudicataire avec 44,75 0/0 de rabais.

2° *Construction d'un aqueduc et d'une chaussée en scories, rue de la Potennerie.* — Le devis s'élève à la somme de 2,500 fr. y compris celle de 279 fr. 68 pour dépenses imprévues; cautionnement à verser : 80 fr. Soumissionnaires : MM. Louis Colin, de Lille, avec 12 0/0 de rabais; Gustave Tiberghien, de Roubaix, avec 9 0/0, et Jules Desplanque, de Roubaix, adjudicataire avec 13 0/0 de rabais.

3° *Construction d'un aqueduc et d'une chaussée en scories, rue Jouffroy.* — Le devis s'élève à la somme de 3.000 fr. y compris celle de 155 fr. 95 pour dépenses imprévues ; cautionnement à verser : 100 fr. Soumissionnaires : MM. Gustave Tiberghien, avec un rabais de 9 0/0 ; Louis Colin, de Lille, 12 0/0 et Jules Desplanque, adjudicataire avec 13 0/0 de rabais.

Le portrait de M. le commandant Hubert. — Un magnifique portrait du commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix, M. Hubert, est en ce moment exposé à la devanture du magasin de ce dernier, rue du Vieil-Abreuvoir. Ce portrait, peint à l'huile, est l'œuvre de M. Vanhove.

Le commandant Hubert est revêtu de ses effets d'uniforme. La ressemblance est frappante. Tous ceux qui connaissent le sympathique commandant des pompiers sont frappés de l'expression vivante de sa physionomie.

Quant à la peinture, elle est franche et vigoureuse; les couleurs se détachent très heureusement, et la régularité est parfaite.

A l'Ecole de natation. — Voici quelle a été la température de l'eau, à l'Ecole de natation, dans la journée de mardi : 19 degrés à 5 heures du matin, et 21 degrés à midi et à 5 heures du soir.

Une descente du Parquet. — Le parquet de Lille, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Duparcq, son greffier, est descendu à Roubaix, mardi,par le train de 2 heures 20, En même temps, deux gendarmes amenaient la veuve Joseph Sels, âgée de 58 ans, journalière, rue des Longues-Haies, cour Lambert, arrêtée le 14 mai, et Victor Sagaert, âgé de 69 ans, et arrêté les jours derniers. Tous les deux sont inculpés des nombreux vols commis récemment au cimetière.

M. le Juge d'instruction s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville, où, en présence des inculpés, il a interrogé vingt-neuf témoins, à qui ont été représentés les objets dérobés sur les tombes de leurs familles.

L'instruction n'a pris fin que vers 7 heures. Le Parquet et les inculpés ont repris le train pour Lille à 7 heures 28.

Une série d'accidents. — La soirée de lundi et la matinée de mardi ont été marquées par trois accidents d'une certaine gravité. Le premier s'est produit rue d'Avelghem, où un ouvrier terrassier, Auguste Declercq, âgé de 62 ans, est tombé du haut en bas de son escalier; en se rendant dans sa chambre.

Il s'est fait une profonde blessure à la tête et plusieurs contusions sur le corps. M. le docteur Lepoutre lui *a donné les premiers soins.*

Le second accident a eu pour théâtre la rue Magenta, où, cour Degandt, un forgeron, Désiré Simoens, s'est fracturé la clavicule droite en tombant. Il a reçu les soins de M. le docteur Lherbier.

Enfin, un petit garçon de six ans, Pierre Dekeukelaere, en jouant près de son domicile, rue de la Lys, est tombé sur la chaussée et a eu la clavicule droite fracturée. C'est M. le docteur Largillière qui a été appelé à lui donner des soins.

Les trois blessés ont été admis à l'Hôtel-Dieu.

Arrestation d'un orphelin de l'Hospice de Lille. — Les agents de service au poste central ont découvert, lundi, vers minuit, caché dans la voiture cellulaire qui est remisée dans la cour de l'Hôtel des Pompiers, un jeune garçon qui, conduit au poste, a déclaré se nommer Pierre Squemaker, tailleur, âgé de 16 ans, né à Bousbecque.

C'est un orphelin qui s'est enfui de l'Hospice de Lille, où il avait été placé il y a deux ans.

Comme il se trouvait en état de vagabondage, il a été arrêté et écroué au dépôt.

Mardi 18 et mercredi 19 juin, la laiterie d'Oostcamp vendra des blocs de 5 kilogs de beurre salé, garanti pur, délicieux pour les tartines et la cuisine, au prix de

2,60 le kilog.

En ce moment l'abondance de beurre est grande et la laiterie en fait bénéficier ses clients plutôt que de vendre ses beurres sur les marchés. S'adresser exclusivement rue du Bois, 13.

Un fils qui menace son père. — Un grand rassemblement s'était formé, lundi, à sept heures du soir, rue Dampierre, cité Joinville, près du domicile de M. Rivière, dont le fils, Jean-Baptiste, peigneur, âgé de 35 ans, était en état d'ivresse. Très surexcité, cet homme injuriait son père et menaçait de le frapper.

L'arrivée de la police a mis fin à ce scandale. Jean-Baptiste Rivière a été arrêté et écroué au dépôt du 3e arrondissement.

Croix. — *Un vol de 170 francs.* — M. Charles Pottier, demeurant rue Lamartine, avait chez lui, depuis six semaines environ, son beau-frère nommé Descarpentries. Celui-ci disparaissait subitement lundi, laissant une lettre disant qu'il allait se pendre.

En même temps que la disparition de son beau frère, Charles Pottier constata celle d'une somme de 170 fr. Une plainte a été déposée entre les mains de M. Seguin, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

— *Un fils qui bat ses parents.* — Un jeune homme de 23 ans. Joseph Catrix, entrait, lundi soir, chez son père, cabaretier à Croix, *pour lui demander de l'argent. Sur* le refus qui lui fut fait, Joseph Catrix, furieux, roua de coups son père et sa mère ; il brisa ensuite, avant de sortir, la porte de l'estaminet. Une plainte a été déposée entre les mains de M. Seguin, commissaire de police. Une enquête est ouverte.

Wasquehal. — *Une nouvelle société d'anciens militaires.* — Une nouvelle société d'anciens militaires est en formation chez M. Lejeune-Mulliez, café du « Beau Passage, à Wasquehal. La commission provisoire invite tous les anciens militaires de la commune à assister à la première réunion, qui aura lieu dimanche prochain 23 juin, à 7 heures du soir, chez M. Lejeune-Mulliez.

Flers-le-Breucq. — *Un carrousel.* — Un grand carroussel aura lieu le dimanche 7 juillet prochain, au pont du Breucq. *Ce carrousel, auquel la fanfare du Breucq* prêtera son concours, cera donné au bénéfice des pauvres de la commune.

Lannoy. — *Un festival.* - La municipalité de Lannoy organise, pour le dimanche 25 août, un grand festival international de musique, harmonies, fanfares et trompettes. Les adhésions sont reçues par M.Herbeaux, secrétaire de la mairie de Lannoy.

— *Insultes au garde.* — Un journalier, Oscar Delahaye, demeurant à Lannoy, se trouvait, lundi soir, en état d'ivresse dans la rue Royale. Il insulta grossièrement le garde champêtre qui lui faisait quelques observations. Arrêté aussitôt, il a été écroué au dépôt de gendarmerie.

Lys-lez-Lannoy. — Nous publions plus loin le compte-rendu d'une séance du Conseil municipal de Lys-lez-Lannoy.

Hem. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal d'Hem s'est réuni hier. Nous rendons compte plus loin, de la séance.

Une excellente occasion à saisir. — Aux jeunes gens qui étudient la fabrication des tissus, à toutes les personnes indistinctement qui s'intéressent à la *technique de notre grande industrie*, nous devons signaler un ouvrage précieux à tous points de vue : c'est un traité théorique et pratique de la fabrication des étoffes nouveautés, par M. H. Soret, jeune, ancien professeur à la Société industrielle d'Elbeuf.

Cet ouvrage, édité avec luxe,il y a quelques années, renferme de nombreux graphiques et planches. Il est divisé en trois parties : la première pour la mise en fabrication dans tous ses détails. La seconde est consacrée à l'étude des tissus fondamentaux, simples et composés, avec toutes les séries graduées qui en dérivent ; elle comprend, en outre, des indications sur le montage pour les armures et les jacquards, et des tables de réduction.

La troisième partie est une véritable encyclopédie des notions indispensables au praticien sur l'emploi et la provenance des laines, sur la teinture et sur les apprêts.

Le simple énoncé de ce programme montre bien que l'ouvrage est des plus complets.

Magnifique in-folio de 300 pages, il a une véritable reliure de bibliophile, peau avec coins et dos en cuivre.

Bien que d'une valeur intrinsèque de plus de cent francs, l'ouvrage de M. Soret est en vente au prix de trente francs à la librairie du *Journal de Roubaix*: c'est là une réelle bonne occasion à saisir. 40329-94204

Les **Accumulateurs électriques** sont rendus très pratiques par les systèmes brevetés S.G.D.G. de la *Société électrique du Nord* de Roubaix. Avec les plaques de 25 m/m d'épaisseur qu'elle établit mécaniquement dans ses ateliers de la rue Jules Derégnaucourt on n'a plus à craindre de gondolement ni d'usure rapide comme avec tous les autres systèmes. On peut se renseigner soit à l'usine soit à son magasin d'exposition rue St-Georges n° 46.
Prix défiant toute concurrence. 83127—37776

Communications

LES MEMBRES de l'Association amicale des anciens élèves des Frères de Roubaix qui désirent prendre part à l'excursion au bois de l'Enclu du dimanche 23 courant et qui ne se sont pas encore fait inscrire sont invités à le faire aujourd'hui jusque 8 heures du soir, 23 rue de Bouvines, ou de 8 à 9 heures 1/2 du soir, 8., Grande-Rue.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbeque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780—39628

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

WATTRELOS

Un match de billard. — On se pressait, lundi soir, à l'estaminet de la Plume, pour voir jouer une importante partie de billard dit « Labyrinthe », La soirée n'a pas été favorable à M. Henri Vreck qui, cependant, jouit d'une très juste renommée à la Plume ; il a été battu avec une grande différence de points. La revanche aura *lieu prochainement.*

Un carrousel au hameau du Grimonpont. — Un grand carrousel attelé aura lieu dimanche, 21 juillet, chez M. Loncke, au hameau du Grimonpont, à Wattrelos.

Un cheval emporté, arrêté par un préposé de douane au hameau du Touquet. — Mardi, vers huit heures du matin, un cheval attelé à une voiture a brusquement pris le mors aux dents, pendant l'absence momentanée de M. Martens, propriétaire du véhicule. Le cheval a pu heureusement être arrêté, non loin du poste des douanes françaises du Touquet, par le préposé Jules Lefranc qui, n'écoutant que son courage, s'est élancé à la tête du cheval et après avoir été traîné sur une longueur de 15 mètres environ, a pu enfin le maîtriser.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE
31, RUE SAINT-GEORGES, 31
J. DUCROCQ, Propriétaire
— *COURS du* MERCREDI 19 JUIN 1895 —

Toute commande de poissons fins pour dîners, noces et banquets exécutées dans les 24 heures. Prière de donner les commandes avant midi.

Marée fraîche	1/2 k
Cabillaud	0,90
Maquereaux (gros) la pièce	»,»»
Soles	2,00
Turbots	1,50
Bar	»,»»
Barbue	1,00
Raies	0,90
Flotte	»,»»
Rougets	»,»»
Carrelets (pleis)	»,»»
Truite saumonée	»,»»
Anguilles de rivière	»,»»
Anguilles de mer	»,»»
Vives	»,»»
Saumon blanc	1,00
Crevettes	0,80
Brochet (eau douce)	»,»»

Merlans	»,»»
Eperlans	»,»»
Merluches	1,00
Sardines fraîches	»,»»
Crustacés	
Langoustes	», 4, 5, 6, 7,8 fr.
Homards (dep.)	2.00 à 5f.
Crabbes	0,00 et 0,»»
Ecrevisses Vivantes	4,00
Ecrevisses Cuites	3,00
Ecrevisses La pièce	0,20
Salaisons	
Saumon rouge le 1/2 kil.	»,»»
Morue nouvelle le 1/2 k.	»,»»
Harengs saurs à 05 2p 15c	0,10 pièce
Harengs salés 2 p 15 c et 10 c pièce	

Saumon frais garanti non frigorifié (Hollande) »,»» le 1/2 k. Poissons rouges, 20 et 30 cent. pièce. — Tanches vivantes et carpes vivantes pour pièce d'eau, prix selon la grosseur. — Raie à la daube, 0,50 la portion. — Harengs à la daube, 0,15. Langoustes 4 à 8 fr. — Homards depuis 2,00 à 5 fr. la pièce. Pucelles, 1 fr. la pièce.

GROS — Conserves de Poissons — DÉTAIL

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

Nous avions donné, le 10 juin, la traduction intégrale et sans commentaire d'un article du journal *The Australasian* de Melbourne sur « les marchés à terme. »

Le 13 juin, l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* nous emprunta des fragments de cet article et en prit prétexte pour se livrer à des attaques violentes contre d'honorables commerçants.

Transformer une question commerciale en instrument politique, rechercher si tel négociant va ou ne va pas à la messe, classer les opérations de laines en républicaines et en réactionnaires, c'est un procédé de polémique qui ne fut jamais le nôtre.

Nous l'aurions dit de suite à l'*Avenir* qui nous invitait à le suivre sur ce terrain, mais on nous parla de poursuites probables contre le confrère, et par un sentiment que chacun comprendra, nous crûmes devoir nous abstenir momentanément de parler.

Aujourd'hui le procès est engagé, nous dit-on,

FEUILLETON DU 20 JUIN 1895. — N° 37

LA PORTEUSE DE PAIN

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

L'INCENDIAIRE

XLVII

Trois jours plus tard le directeur de la maison centrale recevait une lettre de M. le curé de Chevry, lui annonçant que son prédécesseur était mort et que, personnellement, il *ne savait rien des faits auxquels* la détenue faisait allusion.

Cette nouvelle communiquée à Jeanne la désespéra, et ce désespoir grandit encore quand le jour suivant la lettre même adressée à la nourrice de Lucie, à Joigny, revint avec cette mention au dos: *destinataire inconnue.*

— Ainsi, mes enfants sont perdus pour moi, — s'écria la malheureuse mère, — et je ne les reverrai jamais...

Après une crise effrayante elle se répondit :

— Je veux les revoir !... je les reverrai !... — Fallût-il attendre dix ans, je trouverai bien moyen de m'échapper de cette maison, et d'aller à leur recherche !... — Dieu me les rendra !...

Ce que disait Jeanne semblait insensé,mais l'ardent désir d'une évasion s'empara de son cerveau et l'obséda sans trêve ni relâche.

S'évader, comment ?

Une double muraille d'enceinte entourait la maison centrale.

Entre ces deux murailles hautes de plus de quinze pieds existait un chemin de ronde dans lequel veillaient jour et nuit des sentinelles.

Près de la porte accédant à la cour de la prison se trouvait un poste de vingt hommes.

Les habitudes intérieures étaient d'une extrême sévérité.

A cinq heures en été, à six heures en hiver les détenues devaient être debout.

Après un quart d'heure de promenade dans le préau, elles gagnaient les ateliers pour n'en sortir qu'à onze heures.

A onze heures, repas au réfectoire suivi d'une *courte promenade.*

A midi, retour aux ateliers jusqu'au repas du soir.

Après le repas, prière à la chapelle, troisième promenade dans le préau et rentrée aux dortoirs.

Le règlement imposait aux détenues un silence absolu. En de telles conditions comment parvenir à s'évader en face de la surveillance incessante des gardiens.

Jeanne ne se faisait aucune illusion sur les difficultés, ou plutôt sur les impossibilités de l'entreprise ; pourtant elle ne désespérait pas et cherchait toujours, mais les mois passaient, les années succédaient aux années, sans que le moyen cherché se présentât.

Sept ans après son incarcération à la maison centrale, comme sa conduite était exemplaire, on lui proposa d'entrer à l'infirmerie en qualité d'infirmière.

Ceci constituait une faveur immense.

Les infirmières pouvaient parler.

Elles jouissaient d'une liberté relative au milieu de la prison.

Bon nombre des articles les plus rigoureux du règlement fléchissaient devant elles.

Enfin chaque infirmière avait droit à une petite rétribution mensuelle.

XLVIII

Jeanne accepta avec une immense joie qu'elle eut beaucoup de peine à cacher.

— Sa situation nouvelle, — du moins elle l'espérait, — lui fournirait l'occasion si longtemps et si vainement cherchée.

L'infirmerie était dirigée par des religieuses qui appréciaient le caractère doux et facile,la soumission exemplaire de la détenue.

Au bout d'un an, la veuve de Pierre Fortier devint infirmière en chef.

Elle eut alors pour logement un cabinet attenant à la pharmacie que régissait une des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette sœur occupait elle-même une petite chambre, contiguë à la pharmacie comme celle de Jeanne,mais du côté opposé.

Les besoins du service obligeaient souvent l'infirmière en chef à sortir du bâtiment affecté aux malades, pour aller soit à la direction générale, soit à l'économat, soit à la cantine.

Elle circulait librement dans les cours.

Son costume officiel faisait ouvrir devant elle toutes les portes ; — toutes les portes intérieures,bien entendu.

Le bâtiment de l'infirmerie était situé sur le côté droit de la prison, à l'entrée de la cour principale.

Un beau jour la physionomie de Jeanne se modifia d'une façon complète.

Un pli profond se creusa entre ses sourcils sans cesse contractés ; une flamme étrange s'alluma dans ses prunelles, comme si la fièvre, une fièvre continue, brûlait ses veines.

Elle venait de trouver enfin la solution du problème.

L'heure si ardemment souhaitée de l'évasion lui semblait désormais prochaine.

Depuis qu'elle était à l'infirmerie elle avait remarqué que, chaque dimanche, les religieuses ne se contentant pas d'assister au service divin dans la chapelle de la maison centrale, partaient à six heures du matin pour aller entendre une messe à l'église paroissiale.

Elles rentraient vers huit heures.

La sœur Philomène, préposée à la pharmacie, une digne femme de cinquante ans environ, ne manquait jamais de rejoindre à l'église les autres religieuses,et revenait un peu avant elles pour être présente à la visite du docteur.

— Il faut que je sorte à sa place !... — s'était dit Jeanne.

Une fois cette idée entrée dans son cerveau, elle s'occupa de la mettre à exécution,

La pauvre femme possédait et gardait comme un trésor le peu d'argent gagné par elle depuis son entrée à l'infirmerie.

Cet argent devait lui servir à s'éloigner rapidement du pays lorsqu'elle aurait par la ruse conquis sa liberté.

Mais, avant qu'il lui fût possible de mettre le pied hors de la prison, il lui fallait aplanir bien des difficultés, tourner ou franchir bien des obstacles.

On était au commencement de l'année 1880 ; — le 18 janvier, un samedi.

Jeanne avait décidé d'agir le lendemain.

Sœur Philomène, ayant l'estomac faible, buvait chaque soir par ordonnance du médecin, avant de se coucher, un verre de vin de banyuls au quinquina,et mangeait un petit morceau de pain.

La veuve de Pierre Fortier connaissait ce détail, ne se couchant jamais qu'après avoir pris les ordres de sœur Philomène relativement aux potions et aux médicaments qui devaient être administrés le lendemain, et préparé les feuilles de visite sur lesquelles on transcrivait les prescriptions du jour.

Bien souvent elle voyait la religieuse préparer son verre de quinquina.

Ce verre jouait un grand rôle dans le plan d'évasion de la détenue.

Attachée depuis trois ans au service de l'infirmerie, Jeanne connaissait toutes les fioles rangées en bon ordre sur les rayons, et *n'ignorait point* les propriétés du contenu de ces fioles.

Au moment où sœur Philomène se rendait au réfectoire pour le dîner, l'infirmière en chef pénétra dans la pharmacie, alla droit à un rayon sur lequel elle prit une petite fiole dont l'étiquette portait ces mots : *Laudanum de Sydenham*, et se dirigea vers la chambre de la sœur.

Une tablette supportait la bouteille à demi pleine de vin de quinquina.

Sans hésiter, Jeanne versa *dans cette bouteille* environ la moitié du contenu de la fiole.

— Ce sera plus que suffisant pour prolonger son *sommeil sans compromettre sa santé... — murmura* la prisonnière.

Elle remit chaque chose à sa place et retourna à l'infirmerie où ses occupations l'appelaient.

Les heures de la soirée, ce jour-là, lui parurent interminables.

Elle se sentait agitée, fiévreuse, dévorée par l'angoisse.

Enfin dix heures sonnèrent.

Jeanne s'occupait, comme de coutume, à préparer les feuilles de visite, et prolongeait à dessein ce travail afin de s'assurer *de visu* que la sœur Philomène ne manquerait pas de boire son vin de quinquina, ainsi qu'elle le faisait chaque soir.

A dix heures précises la religieuse entra dans sa chambre.

La détenue, l'oreille aux aguets, entendit le bruit léger produit par le goulot d'une bouteille heurtant un verre.

Presque en même temps parut sœur Philomène tenant ce verre à la main.

— Avez-vous bientôt fini, mon enfant ? — demanda-t-elle.

— J'ai fini, ma sœur..

— Eh bien ! ma fille, allez vous reposer... — Je vais en faire autant... — Je suis brisée de fatigue... — C'est demain dimanche... — J'irai entendre la messe à l'église paroissiale... — Il faut que je sois prête de grand matin...

— Bonne nuit, ma sœur !...

— Merci, mon enfant !... — Vous me réveillerez, n'est ce pas ?

— Oui, ma sœur...

La religieuse absorba le contenu de son verre jusqu'à la dernière goutte et regagna sa chambre.

Jeanne l'ayant vue boire se retira, fit une ronde dans la salle des malades et rentra dans le cabinet où elle couchait.

Ce cabinet prenait jour par une petite fenêtre grillée.

Quoiqu'on fût en plein hiver, — et personne ne *peut avoir oublié combien fût rigoureux* l'hiver de 1880, — Jeanne étouffait.

De grosses gouttes de sueur coulaient sur ses tempes.

Elle ouvrit la fenêtre et appuya son front brûlant contre les barreaux de fer.

La nuit était sombre.

Quelques flocons de neige voltigeaient dans l'espace.

La détenue eut un sourire aux lèvres.

— Voilà un beau temps pour moi... — murmura-t-elle.

Un souffle de bise passant sur son corps la fit frissonner.

Elle referma la fenêtre et poursuivit,en traversant la pharmacie et en écoutant si elle entendait quelque mouvement dans la chambrette de sœur Philomène :

— Pourvu que le narcotique produise l'effet attendu, et se prolonge autant qu'il le faudra.

Pendant quelques secondes elle retint sa respiration.

— Je n'entends rien... — dit elle en se retirant. — Sa lumière est éteinte... elle doit dormir... Le sommeil est venu vite !... — Demain matin dormira-t-elle encore ?...

A une question ainsi posée, répondre était impossible ; — il fallait attendre.

Jeanne se jeta sur son lit sans se déshabiller, et repassa dans son esprit ce qu'elle avait à faire pour arriver à sortir de sa prison.

La nuit s'acheva lentement.

Cinq heures du matin sonnèrent.

Le dimanche, à cinq heures, le gardien de service venait ouvrir la porte de l'infirmerie qu'on fermait chaque soir.

Jeanne l'entendit.

Elle fut debout aussitôt, alluma une petite lanterne et, traversant la pharmacie,entra dans la chambre de sœur Philomène.

La religieuse étendue sur son lit,les mains jointes, *dormait d'un sommeil si profond qu'il ressemblait* à la mort.

La veuve de Pierre Fortier eut peur.

Sa soif ardente de liberté venait-elle de lui faire commettre un crime involontaire ??...

Vivement elle posa la main sur la poitrine de la sœur.

Le corps était chaud. — Le cœur battait.

(*A suivre*) XAVIER DE MONTÉPIN.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions *du Journal de Roubaix.*